

CONSEIL SUPERIEUR DES MESSAGERIES DE PRESSE

ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR DU RESEAU DES DEPOSITAIRES DE PRESSE

ARTICLE 18-7 DE LA LOI DU 2 AVRIL 1947

ANNEXES DE LA SYNTHÈSE DES RESULTATS DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

ARTICLE 8-4 DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL SUPERIEUR DES MESSAGERIES DE PRESSE

VOLUME 6

- Sodipress - M. Edouard DAMIDOT (dépositaire de presse de Dijon),
- L'ensemble des salariés de Brest Diffusion Presse,
- SAS Messageries de presse - Mme Virginie SEIGNEUR (dépositaire de presse de Cherbourg),
- M. Olivier LEROUX (dépositaire de presse de Beauvais),
- SAS Biarritz Diffusion Presse - M. Eric DARRIGADE (dépositaire de presse de Biarritz), reçue le 16 juillet 2012 ;

Annexe 27 - Contribution de M. Edouard DAMIDOT, Sodipress, dépositaire central de presse de Dijon

SODIPRESS

Dépôt de presse de Dijon
13 rue du Champ Aux Prêtres
ZAE CAPNORD
21850 SAINT APOLLINAIRE
Tél : 03 80 78 72 00
Fax : 03 80 78 72 09
Mél : edouard-damidot@sodipress-dijon.com

Conseil Supérieur des Messageries de Presse
99 boulevard Malesherbes
75008 PARIS

Objet : réponse à la consultation publique sur l'actualisation du schéma directeur du réseau des dépositaires de presse

Messieurs,

Je tenais à apporter mes remarques concernant l'évolution logistique du secteur qui me concerne (Bourgogne/Jura) proposée dans le rapport établi par le cabinet d'audit Kurt Salmon.

1 – Sur l'approche générale du rapport

Je m'étonne de l'absence du chiffrage du coût de la restructuration, puisque seules les économies potentielles sont mesurées.

Il n'est pas certain que les économies d'échelle puissent couvrir les investissements et frais associés à la réduction du nombre des dépôts.

Il est évident que le lecteur aurait une lecture bien différente de ce rapport si un tel oubli n'avait pas eu lieu.

L'absence du détail du calcul de ces économies fait par ailleurs cruellement défaut. Les données et chiffrages avancés se doivent d'être argumentés afin de permettre au lecteur d'en saisir leur pertinence.

2 – Sur l'approche logistique du rapport

Ce rapport comporte de graves approximations logistiques malgré une méthodologie ayant pour objectif de « *diminuer le nombre de plateformes... tout en optimisant le nombre de kilomètres parcourus au niveau 2... sans dégrader le taux de service actuel ... et en tenant compte des initiatives structurantes déjà engagées par les acteurs* ».

Or, et je le démontre plus loin, la plupart de ces objectifs ne sont pas remplis.

Voici quelques exemples qui concernent ma zone d'activité (Bourgogne/Jura) mais qui, en raison du délai très court de réponse à la consultation publique, ne sont certainement pas exhaustifs :

2-1 Des localités sont détachées du dépôt de Dijon au profit des dépôts de Lons le Saunier et de Chalon sur Saône, alors même que ce transfert accroît les kilomètres et le temps d'accès

La ville de Dôle (25000 habitants, 23 diffuseurs) est détachée sur Lons le Saunier :

	De Dijon (St Apollinaire)	De Lons le Saunier (Montmorot)
Temps d'approche	36 minutes	47 minutes
Distance centre ville	52,6 km	59,7 km

De plus, la zone extérieure ouest de la ville est détachée sur le dépôt de Besançon ce qui lui fait traverser la ville (servie par Lons le Saunier) pour livrer 3 localités !

La ville de Saulieu (2800 habitants, 2 diffuseurs) est détachée sur Chalon sur Saône :

	De Dijon (St Apollinaire)	De Chalon sur Saône (Sevrey)
Temps d'approche	1h05	1h16
Distance centre ville	78 km	90 km

2-2 Détachement des villes de Beaune et Dôle

La ville de **Dôle** (25000 habitants, 23 diffuseurs) est détachée de Dijon sur Lons le Saunier et la ville de **Beaune et extérieurs** (28000 habitants, 23 diffuseurs) est détachée de Dijon sur Chalon sur Saône : non seulement cela nécessite un investissement et des frais de restructuration inutiles, mais encore plus étonnant **ces villes sont détachées sur deux dépôts qui**, dans le rapport de Kurt Salmon, **deviennent**, par leur exploitation déficitaire à terme, **des dépôts associés**.

Ce rapport dégrade la rentabilité d'un dépôt sensé conserver le mandat de la zone, et renforce des dépôts sensés devenir plateformes associées : le bon sens fait ici encore cruellement défaut.

3 – Sur ce qu'il conviendrait de faire

En plus des corrections évoquées ci-dessus, il existe une restructuration plus efficace et plus ambitieuse : l'éclatement total de la zone desservie actuellement par le dépôt de Chalon sur Saône, car ce dépôt, même associé, restera déficitaire. Il doit être supprimé.

Les extrêmes Ouest (DIGOIN et alentours), Sud (Tournus et alentours), Est (Louhans et alentours) peuvent être détachés sur respectivement LAPALISSE, VILLEFRANCHE et LONS LE SAUNIER. La ville de Chalon sur Saône et alentours serait détachée sur DIJON.

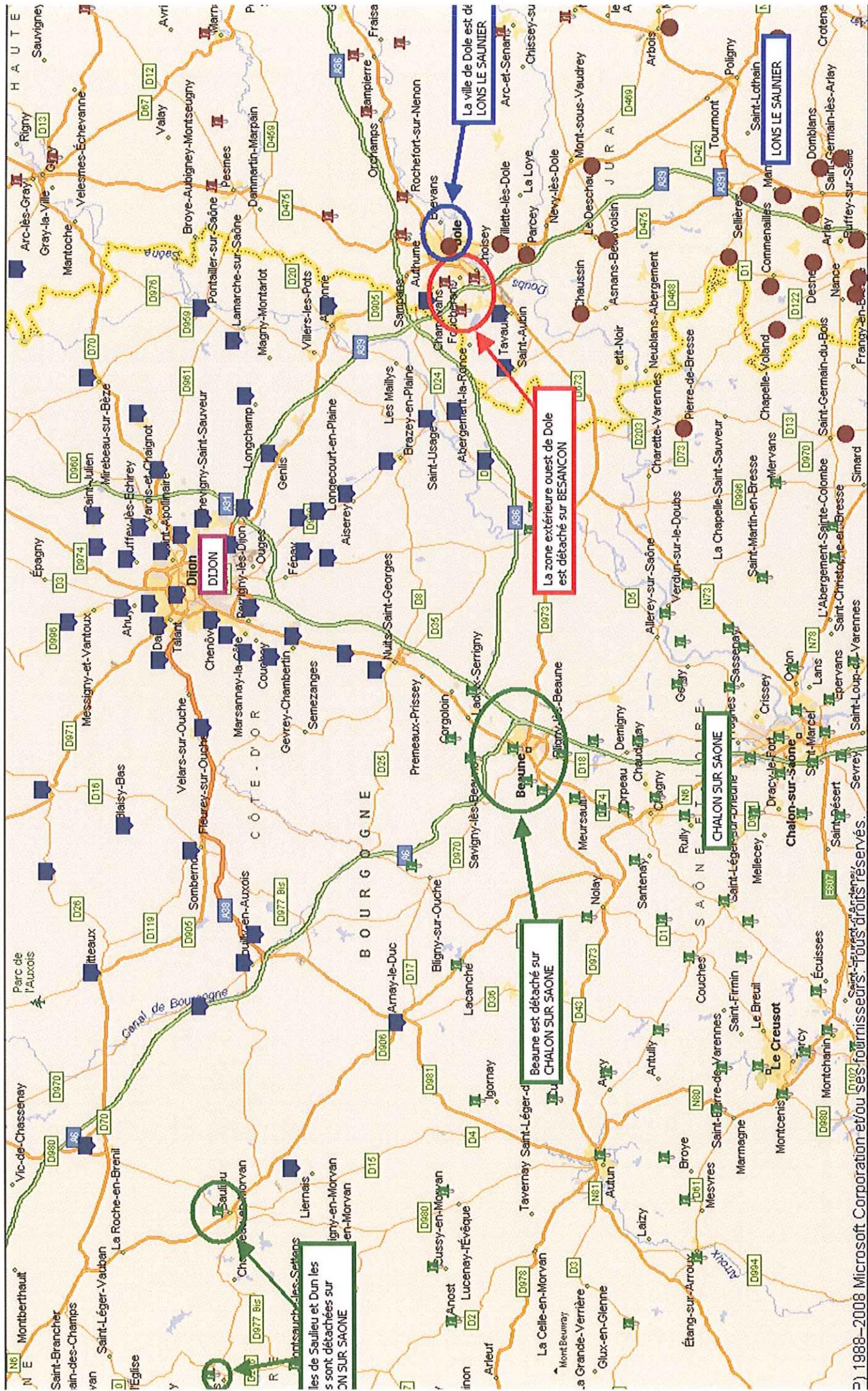
4 - Conclusion

Une fois de plus, en se précipitant et en privilégiant une étude globale réalisée par des intervenants extérieurs, on abouti à des résultats aberrants inexploitablement, à un énième rapport sans intérêt.

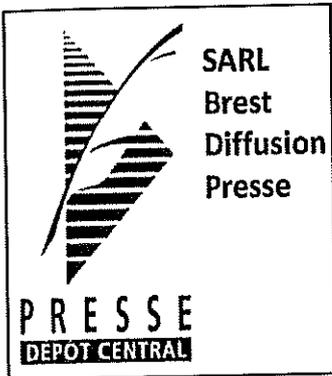
Une approche locale, en concertation, produirait de bien meilleurs résultats.

Fait à Saint Apollinaire, le 13 juillet 2012.

Edouard Damidot, Dépositaire de presse indépendant à Dijon.



Annexe 28 - Contribution de l'ensemble des salariés de Brest Diffusion Presse



CSMP
16 JUL. 2012
COURRIER ARRIVE

RAPPORT DE BREST DIFFUSION PRESSE

CONSEIL SUPERIEUR DES MESSAGERIES DE PRESSE

SARL. BREST DIFFUSION PRESSE
Z.I. DE ST ELOI - PLOUEDERN 29800 - Tel. 02 98 21 77 30 - Fax. 02 98 21 72 01 S.A.R.L Au Capital de 241 760 € - R.C.
BREST B 325 221 703 - N° d'identification intracommunautaire FR 30 325 221 703- APE 511 R

Ce rapport fait suite à la parution du rapport d'audit du CSMP du 29 Juin 2012 rendu par le groupe « Kurt SALMON » et retraçant le nouveau schéma de distribution de la presse en France.

Le lundi 2 Juillet les salariés de Brest Diffusion Presse apprennent avec stupéfaction que le dépôt de Brest serait rayé de la carte et verrait son activité transférée à Saint Briec (à plus de 150km). Cette information sera relayée et confirmée plus tard par notre directeur actuel Monsieur Thierry VRIGNON lors d'une réunion d'information générale le 4 Juillet.

L'annonce a été très violente et la gifle non méritée. Mais face à la gravité de la situation : suppression de nos emplois et/ou transferts éventuels dans les mois à venir, nous sommes plus que déterminés pour maintenir notre activité sur le site de Brest. Sachez que l'ensemble des salariés est uni, solidaire et motivé dans cette action.

A l'heure actuelle nous nous interrogeons et ne comprenons pas : pourquoi Brest ? Pourquoi envisager un transfert d'activité vers un dépôt comme Saint Briec, qui ne paraît pas en mesure d'accueillir l'activité Brestoïse, bien plus importante ? Ce projet nous paraît plus qu'aberrant pour différentes raisons.

D'abord, ce transfert s'avère être peu cohérent avec le tissu géographique et économique local. En effet, Brest fait partie des 25 villes les plus importantes de France avec près de 240 000 habitants, des événements culturels, sportifs et historiques réputés. De plus, le Finistère est particulièrement étendu, le réseau est dense et les accès parfois compliqués (îles, presqu'île, côtes). Ceux-ci seront d'autant plus difficiles à couvrir s'ils sont traités et transférés dans un autre département.

Ensuite, il faut savoir que notre entreprise est performante. Nous distribuons toujours une quantité importante de papier, et Brest Diffusion Presse, avec près 260 clients à traiter, reste au dessus de la moyenne depuis plusieurs années maintenant. Brest s'est toujours démarqué, et grâce à l'engagement personnel de l'ancien directeur, a su s'adapter aux difficultés en se modernisant, en optimisant et en investissant dans des outils de travail et de gestion (KASEO, mise en case, convoyeur invendus) fournissant de véritables gages d'efficacité, de rigueur et de rapidité.

Conscients des difficultés du groupe Presstalis depuis plusieurs années déjà, les salariés de BDP n'ont pas ménagé leurs efforts pour essayer de maintenir leur entreprise à flot. Les indices de performances ont toujours été bons, même si depuis le récent changement de direction, les chiffres sont en baisse. En aucun cas les salariés doivent en être tenus responsables bien au contraire. Ils font preuve d'une capacité et d'une adaptabilité au travail exemplaire.

Alors que beaucoup de dépôts livrent leurs publications à J+1 ou J+2, celui de Brest est toujours dans les temps, n'accumule jamais de retards, et ceci malgré un effectif en personnel toujours plus restreint et moindre, en comparaison avec les dépôts équivalents.

Au vu de tous ces éléments, et face à cette injustice, nous avons donc décidé de nous battre. Ce combat nous semble légitime et tout à notre honneur. Nous nous sommes réunis et avons décidé de mener plusieurs actions.

- 1) Diffusion de l'information à tous nos diffuseurs à l'aide d'un communiqué et d'une pétition. Conscients de l'impact négatif du transfert d'activité sur la qualité du service rendu (retard de livraison, baisse des prestations, baisse de la communication etc.), ils sont déjà près de 120 à avoir répondu favorablement et signés. Ils nous soutiennent vivement. (cf : annexe 1, 2 et 3)
- 2) Information, via le même support, des différents représentants d'édition, et commerciaux (Prisma Presse, Lagardère Active, Equipe, Bayard & Milan, Presstalis, MLP et bien d'autres encore). L'objectif est bien entendu de faire diffuser cette information à leurs supérieurs.
- 3) Les transporteurs ont été avisés également (soutien massif aussi de leur part du fait notamment de l'incertitude liée à l'avenir de leurs tournées). (cf : annexe 4)
- 4) Information dans la presse locale et régionale. Un article paru le 10 Juillet en première page régionale du Télégramme relate et résume la situation actuelle. A savoir que nous bénéficions du suivi personnel d'un journaliste, qui reste dans l'attente de la suite du dossier. (cf : annexe 5) Le journal Ouest France a également été contacté.
- 5) Information et rendez vous avec plusieurs élus locaux (communauté de communes, propriétaire du local, député du canton, sénateur, maires, etc.) sont en cours. (cf : annexe 6)
- 6) Débrayage d'une heure le vendredi 13 juillet tôt dans la matinée, dans le but de montrer le mécontentement persistant au sein de l'entreprise.

Les difficultés économiques et financières que connaît le secteur de la presse actuellement et particulièrement le groupe Presstalis, ne peuvent pas être « imputables » à la gestion des dépôts et du niveau 2 en général. Les raisons sont bien plus complexes que cela et vous le savez. Nous ne sommes pas les mauvais élèves, bien au contraire.

Nous espérons vous avoir convaincus que la sanction qui se profile pour Brest Diffusion Presse est injuste et injustifiée. Nous ne pouvons pas concevoir de voir nos efforts, pour maintenir l'activité, anéantis par une mesure menaçant directement nos emplois. A noter qu'aucune garantie n'est prévue à ce jour après lecture de ce rapport.

Nous restons cependant ouverts à tout dialogue constructif avec des intervenants de Presstalis, mais restons tous fortement mobilisés.

Sachez que si jusqu'à présent nous n'avons pas été avares de nos efforts professionnels, pour le bien et l'intérêt de l'entreprise, nous sommes déterminés à les utiliser et développer ce potentiel de force, de détermination et de pugnacité au profit d'une lutte acharnée pour préserver nos emplois et notre dépôt sur le site de BREST.

L'ensemble des salariés de Brest Diffusion Presse

L'ensemble des salariés de Brest Diffusion Presse

Equipe jour

Michel CABON (responsable exploitation)

Gilles SAOUT (responsable invendus)

Pascal DELVILLE (opérateur saisie invendus)

Philippe GAUTIER (opérateur saisie invendus)

Renaud HERRY (opérateur saisie invendus)

Valérie DEBONNAIRE (service invendus CDD le Samedi)

Pascal SALAUN (commercial titres)

Nicole JANNOU (commerciale titres)

Geneviève LEPRETRE (animatrice commerciale)

Viviane MORVAN (animatrice commerciale)

Marie José KERMARREC (service réassort)

Béatrice DELVILLE (service qualité)

Stevan CABON (animateur commercial en alternance)

Equipe nuit

Claude ABIVEN (responsable)

Jérôme ABIVEN (préparateur commandes départ)

Christian BENHENNOU (préparateur commandes départ)

Mickael DOUERIN (préparateur commandes départ)

Younes EL HALLAH (préparateur commandes départ)

David GOURGUES (préparateur commandes départ)

Armand SALAUN (préparateur commandes départ)



SARL
Brest
Diffusion
Presse

IPRESSE
DÉPÔT CENTRAL

Annexe 1

COMMUNIQUE DE L'ENSEMBLE DES SALARIES DE BREST DIFFUSION PRESSE

Comme vous le savez tous, la situation générale de la Presse connaît de graves difficultés depuis plusieurs années déjà.

En conséquence, il a été décidé, par mesure d'économie, de rayer de la carte certains dépôts dont le dépôt de Brest. Ceci implique d'abord pour les diffuseurs, d'être livrés par le dépôt de Saint Briec, et ensuite pour les salariés de Brest Diffusion Presse, la suppression pure et simple de leurs emplois.

Dans les semaines qui viennent, des mouvements sociaux apparaîtront dégradant fortement la qualité des livraisons. Notre objectif, bien entendu, est d'assurer les services dont vous disposez actuellement et de maintenir nos emplois.

Sachez que nous comptons sur votre soutien.

Avec nos salutations distinguées,

L'ensemble des salariés de Brest Diffusion Presse

SARL. BREST DIFFUSION PRESSE

Z.I. DE ST ELOI - PLOUEDERN 29800 - Tel. 02 98 21 77 30 - Fax. 02 98 21 72 01

S.A.R.L Au Capital de 241 760 € - R.C. BREST B 325 221 703 - N° d'identification intracommunautaire FR 30 325 221 703- APE 511 R



SARL
Brest
Diffusion
Presse

Annexe 2

PRESSE
DEPÔT CENTRAL

AVIS AUX DIFFUSEURS

PETITION

Maintien du dépôt de presse de Brest !!!

Chers diffuseurs, comme vous le savez déjà, un grand nombre de dépôts de presse en France sont gravement menacés et susceptibles d'être supprimés pour raisons économiques. Brest Diffusion Presse n'échappe malheureusement pas à cette tendance et nos emplois sont presque déjà condamnés. Le dépôt pourrait se transformer d'ici peu en plateforme et dépendrait directement du dépôt de Saint Briec. Cela impliquerait de profonds bouleversements dans le processus général de distribution de la presse dans le Finistère.

Pour nous aider à sauver le dépôt, pour nous aider à sauver nos emplois et pour nous aider à vous garantir les services auxquels vous prétendez tous, nous comptons sur votre soutien et votre signature pour tenter d'inverser la tendance. C'est important.

Sachez que nous ne nous laisserons pas faire !

NOM / PRENOM	NIL	ADRESSE MAIL	SIGNATURE

Nous vous remercions d'avance pour votre soutien.

Cordialement,

Toute l'équipe de Brest Diffusion Presse

SARL. BREST DIFFUSION PRESSE

Z.I. DE ST ELOI - PLOUEDERN 29800 - Tel. 02 98 21 77 30 - Fax. 02 98 21 72 01
S.A.R.L Au Capital de 241 760 € - R.C. BREST B 325 221 703 - N° d'identification intracommunautaire FR 30 325 221 703- APE 511 R

Landerneau, le 12 juillet 2012



La Maison de la Presse CHARBONNET

Librairie - Papeterie - Cadeaux - Carterie

11 place du Général De Gaulle

29800 LANDERNEAU

NIM : 0290 251

Lettre de soutien
au personnel de
Brest Diffusion Presse

Il ya 18 ans, après une grande campagne nationale de centralisation et de restructuration des messageries de presse, nous avons confié notre activité de dépositaire à N. LANDOUZY qui s'est installé à Plouedern.

Force fut de constater, et ce malgré un contexte déjà défavorable, que son équipe et lui furent à la hauteur de la tâche qui leur incombait.

Ce fut le point de départ d'une coopération, jusque là sans faille aussi bien en terme de coordination des efforts que de qualité des échanges.

Aujourd'hui, à l'annonce de sa disparition prochaine, notre constat reste le même. Nous avons avancé main dans la main acquérant ensemble une expérience unique au fil des différentes modernisations qui ont ponctué notre quotidien.



Maison de la Presse CHARBONNET

Imprimerie - Papeterie - Cadeaux - Carterie

11 place du Général De Gaulle

29800 LANDERNEAU

C'est d'ailleurs avec la même passion assurée que nous y avons participé.

Aussi, avec vues des efforts consentis par le dépôt afin de soutenir et défendre les nouvelles actions (méthodes de travail, diversification de l'activité, formations... etc) il nous paraît injuste et absurde de supprimer cet acteur et interlocuteur de proximité.

A l'heure où la profession doit se tourner vers une juste reconnaissance et valorisation de ses acteurs, cette mesure aura pour conséquence directe de détériorer les maillons de notre chaîne.

C'est pourquoi nous demandons de surseoir à la destruction d'une œuvre collective et engagée, basée sur la confiance et la qualité.

Robert CHARBONNET

~~hastennet~~

Ditkuseen à Lande...



SARL
Brest
Diffusion
Presse

PRESE
DEPÔT CENTRAL

Annexe 4

AVIS AUX TRANSPORTEURS

PETITION

Maintien du dépôt de presse de Brest !!!

Comme vous le savez tous déjà, un grand nombre de dépôts de presse en France sont gravement menacés et susceptibles d'être supprimés pour raisons économiques. Brest Diffusion Presse n'échappe malheureusement pas à cette tendance et nos emplois sont presque déjà condamnés. Le dépôt pourrait se transformer d'ici peu en plateforme et dépendrait directement du dépôt de Saint Briec. Cela impliquerait de profonds bouleversements dans le processus général de distribution de la presse dans le Finistère.

Pour nous aider à sauver le dépôt, pour nous aider à sauver nos emplois et pour vous aider à conserver les vôtres, nous comptons sur votre soutien et votre signature pour tenter d'inverser la tendance. C'est important et nous sommes tous concernés !

Sachez que nous ne nous laisserons pas faire !

Nous vous remercions d'avance pour votre soutien.

Cordialement,

Toute l'équipe de Brest Diffusion Presse

SARL. BREST DIFFUSION PRESSE

Z.I. DE ST ELOI - PLOUEDERN 29800 - Tel. 02 98 21 77 30 - Fax. 02 98 21 72 01
S.A.R.L Au Capital de 241 760 € - R.C. BREST B 325 221 703 - N° d'identification intracommunautaire FR 30 325 221 703- APE 511 R

Brest Diffusion Presse. Menace de transfert qui inquiète les salariés



Le dépôt de presse de Plouédern emploie 19 salariés qui ne savent pas de quoi leur avenir sera fait.

Face à la menace du transfert de leur activité de Plouédern vers Saint-Brieuc, les 19 salariés de Brest Diffusion Presse ont décidé de se mobiliser.

Installée zone de Saint-Éloy, cette plateforme est un dépôt de presse. Là, équipes de jour et de nuit se relaient pour réceptionner les magazines et quotidiens nationaux en provenance de Nantes et les trier pour les distribuer à leurs quelque 250 clients, maisons de la presse et grandes surfaces.

« La semaine dernière, le directeur nous a informés que le dépôt de Brest allait disparaître et que l'activité serait transférée à Saint-Brieuc », expliquent les salariés. Une annonce qui devrait être entérinée le 26 juillet. Mais le personnel ignore quand la décision définitive sera mise en application. Esti-

mant être laissés dans l'inconnu avec de fortes menaces de licenciements, les salariés observeront une heure de débrayage en fin de semaine. Ils ont aussi commencé à faire circuler une pétition auprès de leurs clients. Elle totalise déjà plus de cent signatures.

« Rien n'est décidé »

« Il y a bien un plan de restructuration visant à sauver la filière. Celui-ci prévoit la suppression de 800 à 1.000 postes au sein du groupe Presstalis (auquel appartient Brest Diffusion Presse, NDLR). Le transfert de l'activité vers Saint-Brieuc est l'une des versions envisagées par le rapport du cabinet Kurt Salmon. Mais rien n'est encore décidé », indiquait, hier, Thierry Vrignon, directeur du site de Plouédern.



SARL
Brest
Diffusion
Presse

RESSE
POT CENTRAL

Annexe G

POUR INFORMATION PETITION

Maintien du dépôt de presse de Brest !!!

Madame, Monsieur, pour votre information personnelle, un grand nombre de dépôts de presse en France sont gravement menacés et susceptibles d'être supprimés pour raisons économiques. Brest Diffusion Presse n'échappe malheureusement pas à cette tendance et nos emplois sont presque déjà condamnés. Le dépôt pourrait se transformer d'ici peu en plateforme et dépendrait directement du dépôt de Saint Briec. Cela impliquerait de profonds bouleversements dans le processus général de distribution de la presse dans le Finistère.

Nous comptons donc sur votre soutien pour tenter d'inverser la situation et ainsi sauver notre dépôt, sauver nos emplois et garantir à nos 260 clients des services et des accompagnements réguliers et de qualité.

NOM / PRENOM	FONCTION	SIGNATURE

D'avance merci pour ce soutien.

Cordialement,

Toute l'équipe de Brest Diffusion Presse

SARL. BREST DIFFUSION PRESSE

Z.I. DE ST ELOI - PLOUEDERN 29800 - Tel. 02 98 21 77 30 - Fax. 02 98 21 72 01

S.A.R.L Au Capital de 241 760 € - R.C. BREST B 325 221 703 - N° d'identification intracommunautaire FR 30 325 221 703- APE 511 R

Annexe 29 - Contribution de M. Virginie SEIGNEUR, SAS Messageries de presse, dépositaire de presse de Cherbourg

SAS MESSAGERIES DE PRESSE
ZA du Mont a la Kaine
17 rue G. du Hommet
50700 BRIX
Tel : 02 33 43 42 07

**Conseil supérieur des messageries de
presse**
Secrétariat permanent

Consultation publique - Actualisation du schéma
directeur du réseau des dépositaires de presse

99 boulevard Malesherbes

75008 PARIS

BRIX
Le 16.07.12

Monsieur, Madame,

Pour faire suite à la publication du rapport Kurt Salmon, veuillez noter les quelques remarques du dépôt de Cherbourg :

Concernant les hypothèses prises en compte :

Vous me permettrez de vous signaler que certaines communes sont inexistantes dans le Nord Cotentin, ou plus distribuées depuis longtemps car il n'y a plus de diffuseurs. Vous avez aussi pris en référence des communes desservies par des points de vente HP (hors presse propre au dépôt) alors que vous précisez ne pas prendre ces activités annexes dans vos calculs ... Chose qui m'aurait semblé judicieuse car sur certains dépôts, comme celui de Cherbourg par exemple, ces activités annexes ont longtemps compensé les baisses de CA de la presse et donc maintenu et pérennisé une qualité de service.

Les deux charnières principales de ce rapport sont : la diminution du nombre de plateformes, ainsi que du nombre des mandats.

Diminution du nombre de plateformes :

Il est évident que la diminution du nombre de plateformes peut diminuer le coût de transport pour les sociétés de Messageries, mais je pense que le report de ces économies se fera sur les plateformes avec une hausse du nombre de diffuseurs, donc du kilométrage des tournées... comme vous avez pu le constater dans votre modélisation puisque nous passerions de 79.6 km à 87.6 km ,ainsi que le taux de service qui irait en se détériorant puisque (toujours selon votre modélisation) les temps de trajets passeraient de 75 mn à 83 mn .

Concernant le dépôt de Cherbourg il faudrait rallonger certaines tournées, ce qui me semblerait extrêmement tendu en termes de taux de service.

Pour exemple au vue des horaires de livraison actuels du dépôt : nuit de jeudi 06.07 à vendredi 07.07 Arrivée Publications MLP à 2h et arrivée Publications PRESSTALIS à 4h30 voiture de quotidiens à 5h30 : avec de tels horaires comment livrer les clients avant ouverture ?

Personnellement : Mettre en place une tournée dédiée au secteur de Carentan donc investissement d'un camion, d'un salarié, etc... Comment réussir à financer ça avec nos baisses de CA et, surtout, notre manque de sureté quant à l'avenir de nos mandats ? Ou alors mise en place d'un soutien financier sans que cela nécessite les établissements financiers ???

Diminution du nombre des Mandats :

Autant la diminution du nombre de plateformes peut mathématiquement diminuer les coûts de transport des sociétés de messageries (mais, j'ai peur, au détriment de la qualité), autant je ne pense pas que la diminution du nombre des mandats, puisse être source d'économie (salaire du dépositaire, quelque poste administratif...).

Et comment regrouper plusieurs plateformes sous un seul mandat ?

- Il faut que certains soient vendeurs.
- Comment « associer » des dépôts aussi différents que SAD, Indépendants, Alliance ?
- Qui, de nos jours, aura les moyens de financer le rachat des autres mandats ? surtout face à la frilosité actuelle des banquiers et à la dégradation constante des taux de commissions et donc de la rentabilité seule élément dont tient compte à ce jour les banquiers.
- Comment se fera l'évaluation de ces mandats ?

Autant de questions non résolues et surtout difficiles à résoudre : sur 63 mandats en 2015 (selon votre rapport) seulement 26 regrouperaient 2 plateformes ou plus, cela me semble donc difficilement envisageable et surtout en si peu de temps.

« Eviter de rattacher entre elles des plateformes fragiles économiquement »

Logique et de bon sens de la part de votre rapport mais il faudrait, je pense, voir avec les dirigeants de ces plateformes et les en informer. La fragilité dépend aussi souvent d'un territoire trop étendu et trop peu peuplé, l'un allant souvent de pair avec l'autre. Ce n'est donc pas en étendant encore plus les territoires que des économies peuvent être réalisées.

« Après regroupement des plateformes, 11 mandats risqueraient de connaître une situation économique très fragile en 2015 »

Alors faut-il vraiment les regrouper ? Est-ce qu'un accompagnement sous forme d'associations entre dépositaires ne serait pas plus fiable ?

En espérant que ces quelques idées et réflexions contribueront à faire avancer les choses.

Veuillez agréer, Monsieur, Madame mes salutations distinguées.

V.SEIGNEUR

**Annexe 30 - Contribution de M. Olivier LEROUX, dépositaire de presse de
Beauvais**

Olivier Leroux
dépositaire de presse
à Beauvais

Contribution à la publication du rapport du cabinet Kurt Salmon du dépositaire de Beauvais sur sa zone de chalandise.

Ma contribution porte sur la réorganisation présentée de la zone de distribution où se situe mon dépôt.

Je souhaite apporter mon point de vue d'acteur local de la distribution, intervenant dans les 3 métiers historiquement exercés par un dépositaire de presse indépendant : la vente au numéro, le détail (2 concepts MDP), et le portage des abonnés.

Le Rapport de synthèse Kurt Salmon

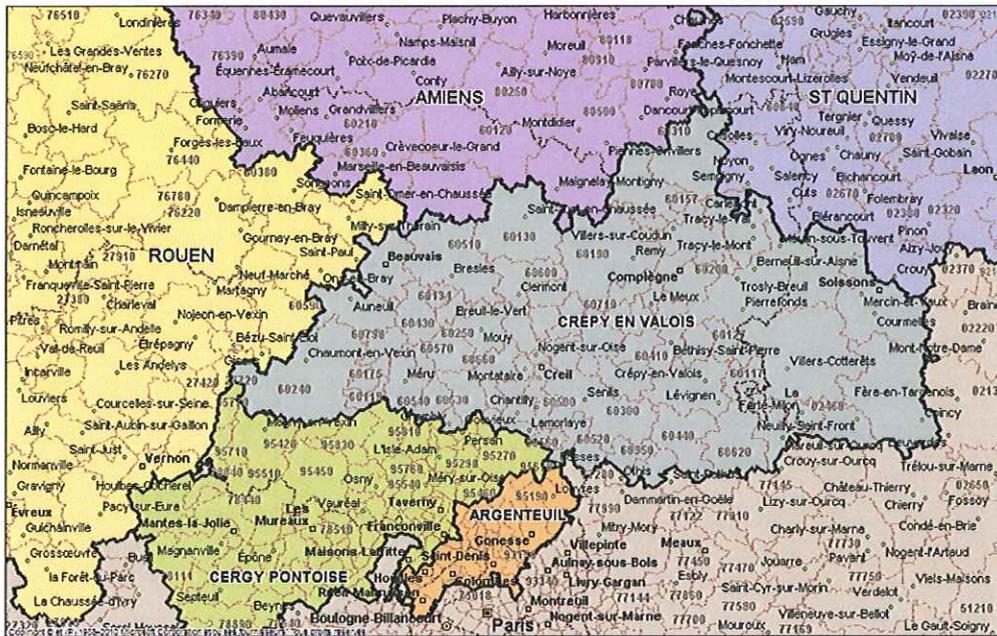
J'ai bien noté dans les documents mis en ligne que le CSMP avait entre-autre donné au cabinet Kurt Salmon comme objectifs de :

- répondre à l'efficience économique et l'efficacité commerciale
- partir des situations existantes pour définir une voie d'optimisation
- favoriser les synergies avec les acteurs de la presse régionale.

Tout d'abord, un examen de la liste des communes affectées aux plateformes permet de s'apercevoir qu'il y a un certain nombre d'anomalies comme des communes oubliées, qui ne sont affectées à aucune plateforme, généralement sur des frontières entre différentes zones de distribution. (deux exemples parmi de nombreux : Resson sur Matz ou Formerie dans l'Oise, alors même qu'il peut y avoir des points de vente sur ces communes).

Je relève également qu'il est présenté dans le contexte général une carte d'une projection géographique du schéma directeur du réseau de niveau 2 à 2015 qui ne correspond pas à ce qui a été finalement mis en œuvre dans notre région.

Carte des plateformes réalisée à partir du rapport Kurt Salmon



La proposition sur ma zone me surprend donc à plus d'un point que je vais détailler ci-dessous.

Partir des situations existantes semble dans le rapport présenté être principalement basé sur la localisation géographique des plateformes retenues pour assurer la distribution dans l'avenir.

De quelle situation existante parle-t-on ? J'ai déjà relevé que la carte présentée dans le contexte général, antérieure à la proposition Kurt Salmon, n'avait pas été appliquée dans ma région. Il ne m'appartient pas de relever les raisons qui ont amené ces différences entre ce qui était prévu et la réalité du terrain car cela ne concerne pas directement ma plateforme. Je propose par contre aux décideurs des orientations à venir sur ma zone de les rechercher et d'évaluer si les mêmes causes ne peuvent pas provoquer les mêmes effets sur les restructurations futures, ce qui me permet de douter du bien-fondé de ce qui est proposé.

Ce postulat de départ pourrait être validé s'il avait tout d'abord été vérifié que les moyens de production présents sur les plateformes concernées permettraient de recevoir les volumes à venir. Manifestement, ça n'a pas été le cas. Quelle en est alors la principale conséquence ? Ajouter au coût local de la restructuration qui sera lourd sur un marché baissier celui d'investissements en équipements et bâtiments, ou de locations supplémentaires, de changement de locaux, etc... d'autant plus que les volumes pouvant diminuer dans l'avenir les investissements pourraient être dénués de sens et ne pas avoir le temps d'être amortis.

Tout cela ne répond évidemment pas à l'objectif d'efficience économique recherché.

Sur les répartitions des points de vente entre les plateformes :

Je suis très étonné de voir la répartition des points de vente dans notre zone d'intervention. Il me semble en effet qu'elle est d'une bienveillance particulière pour les plateformes Presstalis (Soprocom ou SAD) de la zone, et cela au détriment de la qualité de service et même de l'efficience économique :

D'une part, je suis convaincu qu'il sera impossible à la plateforme de Rouen d'assurer régulièrement une heure de livraison correcte sur la zone de l'ouest de l'Oise qui lui est attribuée et d'autre part, je pense qu'il est tout à fait envisageable de supprimer la plateforme d'Amiens, au lieu d'élargir sa zone d'intervention, comme cela est proposé, surtout à un horizon moyen terme en 2015.

Mais le point que je trouve le plus surprenant est une répartition qui ne tient pas compte des titres régionaux présents sur la zone et leurs zones de diffusion.

Sont présents sur l'Oise :

Quotidiens régionaux : Le Parisien, le Courrier Picard, pour environ 20 000 exemplaires par jour en vente au numéro, et avec un portefeuille d'abonnés sensiblement équivalent.

Hebdomadaires régionaux : Oise Hebdo, L'Observateur de Beauvais, Le Bonhomme Picard, l'Echo du Thelle. Pour environ 40 000 exemplaires par semaine.

Dans le cas de la répartition telle qu'elle est présentée, il n'y a pas de synergie : Les éditeurs de quotidiens régionaux ne livreront pas des plateformes aussi disséminées et éloignées et se distribueront par leurs propres réseaux, comme c'est déjà le cas sur la zone de l'Oise servie par le dépôt d'Amiens.

Cette synergie est pourtant possible et souhaitable commercialement et économiquement. Ne pas la rechercher ne pourra qu'engendrer une baisse importante de la capillarité, que ce soit pour la PQN ou les publications par la fragilisation de l'exploitation par les plateformes des PVQ et PVC, avec les conséquences sur les chiffres de vente. De même, ne pas rechercher cette capillarité ne peut que fragiliser l'équilibre économique de la plateforme, et sa durabilité sur un marché dont nous ne connaissons pas l'étendue et la durée de la baisse.

Nous savons tous que nos discussions se font dans le cadre d'un marché structurellement en baisse. Les entrepreneurs qui vont relever le challenge le feront avec force et vigueur et surtout l'hypothèse que le marché pourra malgré tout porter le projet à son terme. A l'examen des moyens financiers et humains importants qu'il va falloir mobiliser pour réussir ce remembrement, ne pas essayer de mettre toutes les chances du côté de ceux qui vont se lancer dans ce projet est prendre un risque de voir des entrepreneurs échouer, d'assister à des drames économiques et humains et d'obliger à terme la filière à se lancer dans des procédures d'urgence, fort coûteuses pour les éditeurs, pour essayer de corriger les conséquences d'un projet mal né.

Ma proposition d'aménagement local du rapport Kurt Salmon.

Il est proposé dans le rapport Kurt Salmon que la plateforme de Crépy en Valois soit maintenue et qu'il lui soit affecté une partie des points de vente de l'Oise et des points de vente dans l'Aisne.

Les autres points de vente de l'Oise seraient alors affectés à la plateforme d'Amiens et de Rouen.

M. Paul Peretti, dépositaire de Crépy en Valois, ayant annoncé officiellement son intention de céder son entreprise, je vous informe que je suis candidat à la reprise de son activité.

J'ai en effet à cœur de donner à mon entreprise et son équipe les moyens de continuer à remplir sa mission, et dès l'instant où cela est compatible avec le choix personnel de M. Peretti, dépositaire indépendant comme moi et voisin de ma structure, je me permets de l'exprimer.

Comment définir cette mission, quand vous avez été élevé au rythme de l'arrivée du papier, le nez imprégné de l'odeur de l'encre des quotidiens qui flotte dans le dépôt, bercé du jargon de la presse, spectateur des périodes de grandes grèves, quand les inspecteurs de presse étaient invités à la table familiale le midi ?

Pour moi, c'est une évidence, c'est naturel, important, valorisant d'assurer la continuité du service de distribution de la presse, partout où il doit l'être, même si, depuis l'enfance, j'ai aussi appris à intégrer l'économie dans la vocation ou la passion.

Fort de mon expérience locale, je souhaite vous proposer un schéma différent de celui proposé, basé sur les objectifs du CSMP suivants :

- répondre à l'efficacité économique et l'efficacité commerciale.
- favoriser les synergies avec les acteurs de la presse régionale.
- Partir d'une situation existante pour définir une voie d'optimisation

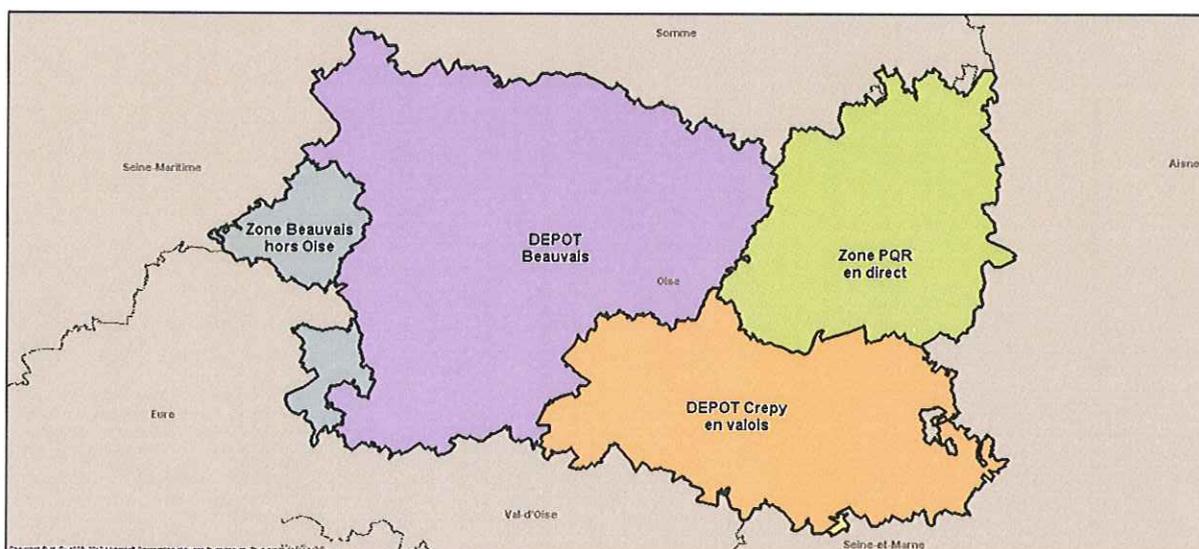
La synergie régionale : un dépôt pour l'Oise

Afin d'assurer un équilibre économique durable, je pense que la base de la réorganisation de la zone est de rechercher une synergie avec la presse régionale.

Ceci remet donc en cause le découpage proposé pour coller aux zones de chalandise des titres de PQR et PHR dont les zones de diffusion correspondent globalement aux frontières du département de l'Oise.

Le Parisien et le Courrier Picard proposent des éditions départementales qui sont distribuées en vente au numéro et en portage, soit par le dépôt de Beauvais, soit par le dépôt de Crépy en Valois, soit par des structures directes.

La répartition des différents modes de distribution de la PQR dans l'Oise et en proximité



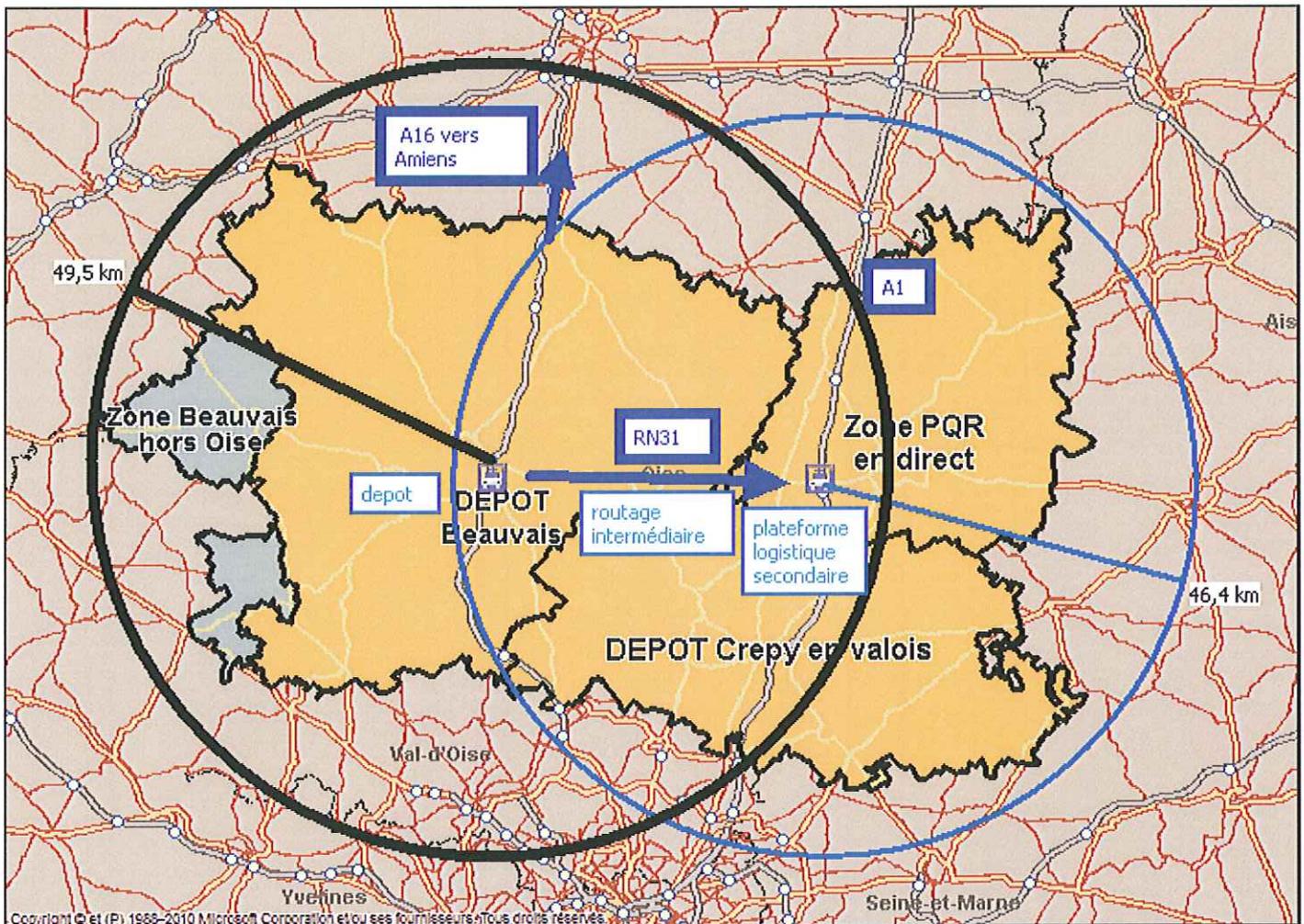
Compte tenu de l'objectif du CSMP de laisser au dépositaire une liberté d'organisation lui permettant d'adapter au mieux son activité au regard des conditions économiques difficiles de la distribution de la presse, la réorganisation que je propose est donc de lier les modes de distribution PQR et presse parisienne car la seule façon de pérenniser les structures de distribution est de mutualiser au maximum les vecteurs de livraison.

Je propose donc de maintenir cette synergie mais de l'étendre à toute l'Oise, ce qui est la condition sine qua non pour que les routages soient communs à la presse nationale et régionale.

Mon projet est de créer une organisation qui assurerait la distribution de toute la presse sur l'intégralité du département de l'Oise, que ce soit pour l'activité vente au numéro ou l'activité portage.

Cette proposition a déjà un écho favorable auprès de l'ensemble des acteurs régionaux et c'est donc en accord avec eux que j'ai commencé à bâtir cette proposition logistique, mutualisant les flux régionaux, nationaux, la vente au numéro et le portage. Le principal point recherché par ces acteurs locaux incontournables est d'arriver à avoir un interlocuteur unique pour le département et de rationaliser économiquement et commercialement l'ensemble des métiers liés à la commercialisation de leurs produits.

Afin d'optimiser les frais de livraison je prévois de mettre en place une plateforme logistique commune portage/vente au numéro à l'est de l'Oise et de maintenir la plateforme de Beauvais pour assurer les préparations des livraisons pour l'ensemble de l'Oise, et la logistique portage/vente au numéro à l'est de l'Oise. Bien évidemment, les points de vente présents entre les deux plateformes seraient répartis sur l'une ou l'autre afin d'optimiser les coûts de livraison et le service au point de vente.



Ma proposition répond donc à l'objectif du CSMP d'être compatible avec les mesures déjà prises ou en voie d'adoption par les acteurs en vue de restaurer les équilibres économiques du système de distribution, au regard de ce qui a déjà été fait dans l'Aisne, au contraire du rapport Kurt Salmon.

L'A16, l'A1 et la RN31 dont les travaux d'amélioration sont quasiment finis permettent d'assurer à la fois une fluidité des transports de plateforme à plateforme dans la zone, en particulier entre les plateformes et d'envisager une intervention ultérieure par exemple vers le nord, si l'opportunité se présentait.

L'efficacité économique et commerciale.

J'ai déjà abordé l'aspect synergie régionale qui est à mon avis, au moins dans ma région, l'élément majeur de l'efficacité économique et commerciale recherchée. Sans cette pierre de fondation, je pense que l'édifice construit ne pourra pas tenir.

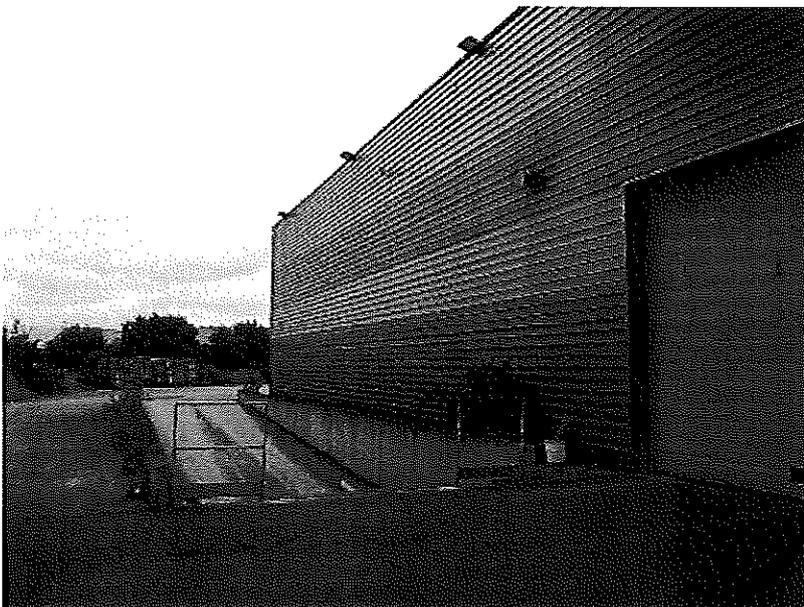
Comme dans tout regroupement de plateforme, des économies d'échelle sont attendues, ainsi qu'une organisation commerciale plus structurée, car nécessairement plus étoffée. S'ajoutent à cela,

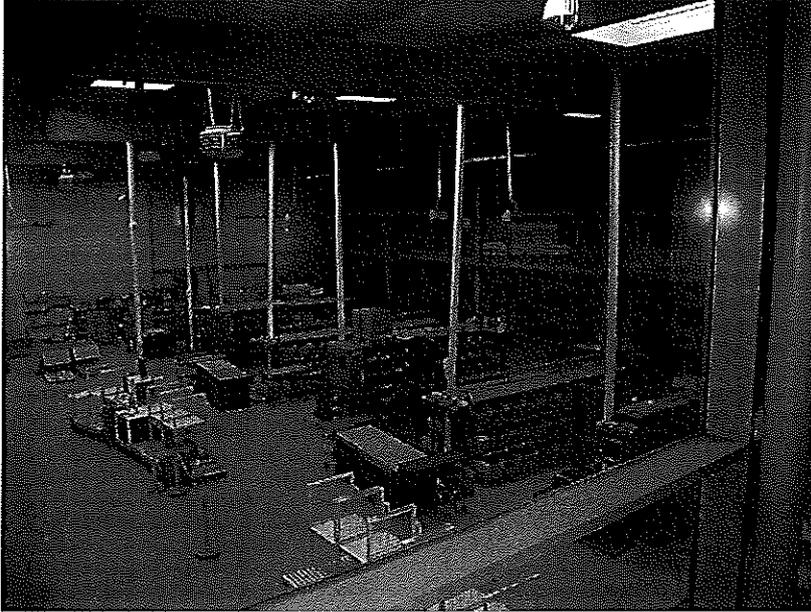
comme c'est d'ailleurs pris en compte dans la méthode d'évaluation Ricol Lasteyrie des effets de synergie. L'ensemble contribuant à la pérennité de la structure.

Un élément important de cela est la capacité de l'outil existant à absorber sans trop de frais supplémentaires le volume supplémentaire prévu.

Ma proposition est également basée sur ce constat, car notre bâtiment actuel, avec 2000 m² de planchers développés, dont 1600 m² au sol est tout à fait en capacité de répondre à cette option.

Son financement étant terminé dans 18 mois, c'est un gage de stabilité car la structure actuelle est déjà bien amortie, adaptée aux évolutions envisagées et même potentiellement capable d'absorber encore plus de volume si une opportunité complémentaire se présentait sur le département de la Somme, accessible de Beauvais par l'A16.





Le seul aménagement nécessaire sera de changer notre mode de distribution pour passer des 'bacs et cases' aux seuls bacs de livraison, ce qui est tout à fait minime. Tout en gardant la protection des produits distribués dans les bacs, ceci aura pour effet immédiat de doubler notre capacité d'accueil client dans les mêmes locaux.

En conclusion,

Le CSMP pose au cabinet Kurt Salmon la nécessaire question de la recherche de la pérennité d'un maillage du réseau distribution de la presse dont les ressources baissent alors que les coûts augmentent.

Le cabinet Kurt Salmon a proposé une voie d'augmentation des ressources de chaque plateforme en baissant le nombre de plateforme, ce qui est aussi facteur d'économies pour le niveau 1.

L'autre voie, celle de la réforme de la rémunération des dépositaires, n'est pas encore connue de ceux qui seront les acteurs futurs de cette restructuration des dépôts alors même que cet élément est majeur dans la faisabilité de ce plan et l'engagement de ceux qui se proposent de continuer à accompagner ces dispositions.

Je n'ai donc pu que donner mon avis sur le rapport rendu, en relevant des imprécisions surprenantes, des erreurs, des choix contestables localement (que l'on peut même imaginer parfois pilotés par tout ou partie du niveau 1) et surtout une impasse complète sur ce qui sera pourtant un élément déterminant : la presse régionale. Au regard de ces éléments, on peut douter de la profondeur de l'étude et donc de sa pertinence.

En effet les solutions de synergie locales existent, et tous les acteurs que j'ai pu rencontrer en sont conscients et y sont favorables dans l'intérêt général, ceci d'autant plus qu'ils rejoignent les intérêts particuliers.

Néanmoins, cette inquiétude sur l'avenir du niveau 2 est partagée par le SNDP et ses adhérents. Loin de se figer sur une projection théorique à 2015 telle qu'elle a été publiée en novembre 2009 et d'ailleurs non respectée, nous étions déjà conscients que nous devons nous adapter pour progresser.

Devant la dégradation de nos situations économiques, notre réseau n'a donc pas attendu pour réagir et des discussions locales ont déjà amené des regroupements. Le rapport publié présente au moins l'avantage de proposer un espace de discussion avec une proposition d'évolution qui, bien que grossière, a le mérite d'exister. Je pense par contre que considérer ce rapport comme l'alpha et l'oméga de toute évolution serait une grosse erreur, compte tenu de ses imperfections.

Je reste ainsi persuadé qu'une consultation des dépositaires consolidée par le SNDP, rassemblant ce qui est éparé, ne pourrait qu'être un élément déterminant d'optimisation.

Voir un réseau historique comme le nôtre être autant en danger ne peut que peiner ceux dont les familles sont impliquées dans ces métiers depuis plusieurs générations, comme moi ou certains confrères qui peuvent être aussi des amis ou des voisins. Se pose également donc pour moi dans ce dossier le coût humain, social et économique de cette restructuration à venir, aussi bien pour ceux qui vont choisir de rester que ceux qui vont le quitter, soit par choix, soit par obligation.

*

* *

**Annexe 31 - Contribution de M. Eric DARRIGADE, SAS Biarritz Diffusion
Presse, dépositaire de presse de Biarritz**

CONSULTATION PUBLIQUE – article 18-7 de la loi du 2 avril 1947 modifiée
par la loi du 20 juillet 2011 proposant l'actualisation du schéma directeur du
réseau des dépositaires de presse

Eric DARRIGADE - Dépositaire de Presse

SAS BIARRITZ DIFFUSION PRESSE- Zone de Maysonnabe- 4 Allée Latécoère- 64200 BIARRITZ

CONTRIBUTION DE BIARRITZ DIFFUSION PRESSE

Objet: concernant l'actualisation du schéma directeur du réseau des dépositaires de presse du 28 juin 2012, devant répondre à «des critères objectifs d'efficacité économique et d'efficacité commerciale», et faisant apparaître une carte cible des plateformes et des mandats à l'horizon 2015, nous nous portons candidat sur la plate-forme pré ciblée au Pays Basque/Landes et vous présentons ci-dessous nos arguments en ce sens:

A ce jour, Biarritz Diffusion Presse présente l'efficacité économique (capacités financières, logistiques et matérielles) pour le rattachement de la zone Bayonne

- ✓ géographiquement placée au nœud des liaisons routières, autoroutières (1,2 km de l'autoroute) et aériennes (0,8 km de l'aéroport), et dotée d'infrastructures modernes (construction en 2003 sur le modèle des dépôts messageries) telles que :
 - .quai de déchargement/chargement
 - .8 portes de chargement soit 16 véhicules pouvant partir simultanément
 - .superficie pouvant héberger sans investissement supplémentaire 260 clients
- ✓ située au cœur de la zone à fort potentiel de CA, permettant d'effectuer à coût maîtrisé les nombreuses rotations nécessaires pour absorber les très forts tonnages et le respect des horaires d'ouverture des clients.
- ✓ livraisons RELAY : proximité de l'aéroport permettant la livraison dédiée toutes messageries, rapide et à coût maîtrisé
- ✓ distribution du quotidien régional SUD OUEST sur la zone BIARRITZ-BAYONNE depuis 10 ans: le regroupement de la distribution des titres nationaux et régionaux permettrait de réaliser une économie substantielle des frais logistiques. D'autre part, nous maîtrisons la distribution par portage de SUD-OUEST et du MONDE.
- ✓ reconnaissance par les *Editeurs* de la **performance** :
 - . logistique : savoir faire éprouvé pour le traitement en urgence de forts volumes et gestion des retards

.respect charte : audits messageries systématiquement conformes sur le long terme

.commerciale titres : personnel formé notamment aux nombreuses variations saisonnières

.commerciale terrain : une personne dédiée au réseau

- ✓ réseau de diffuseurs moderne et réactif reconnu et unanimement apprécié par les représentants d'Editeurs sur le terrain
- ✓ ancienneté, qualification et expérience, notamment dans la prise de décisions, du personnel aux postes de responsabilités
- ✓ entreprise familiale solide financièrement, consolidée par l'apport du quotidien régional=> **RENTABILITE**

En conclusion, nous espérons que les points suivants, compte tenu de vos objectifs pour la réorganisation des zones existantes, vous permettront de considérer notre candidature comme étant la garantie d'un opérateur performant économiquement:

- «**optimisation du taux de service**»: l'organisation fonctionnelle déjà existante dans les infrastructures de BIARRITZ, permet, entre autres, d'optimiser les horaires de livraisons
- «**optimisation des coûts de transport**»: la localisation de la plate-forme à BIARRITZ permet cette optimisation, notamment en saison
- «**rentabilité pérenne**» : la synergie **dépôt de presse NATIONALE + dépôt de presse REGIONALE** de BIARRITZ, renforce ce point, la capacité financière de notre société permettant d'absorber une ou plusieurs plateformes
- «**efficacité commerciale**»: l'organisation commerciale éprouvée depuis de nombreuses années à Biarritz, et proposant ces dernières années une diversification hors-presse croissante permet par ses compétences et son expérience l'organisation d'une force commerciale élargie.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez portée à ce courrier, et espérons que, pouvant vous appuyer sur des synergies déjà en œuvre, notamment par notre mandat avec la PQR, vous trouverez avec nous les moyens d'assurer l'équilibre de l'ensemble du secteur.

Biarritz, le 12 juillet 2012